Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Orchestre National des Jeunes du Luxembourg
ayant son siège social à l'adresse 53, rue Grande-Duchesse Charlotte
L-7520 Mersch,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F13256
(à biffer si non applicable), représentée par Pit EWEN, Président,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Pit EWEN
Fonction: Président
Date: 23.04.2024
Cachet:

Nom:
Fonction:

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture